



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 24 JANVIER 2024

Réf : CCAS24_02

Effectif légal : 13

Effectif réel : 12

Présents : 10

Pouvoir : 1

Absent: 1

Date de la convocation : 18 janvier 2024

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Bruno MASSONNEAU, Vincent BAUDOUX, Didier RENAUD, Monique GIL, Roselyne NAVEAU.

POUVOIR :

Corinne JARASSIER représentée par Roselyne NAVEAU

ABSENT : Caroline DELPHIN

DÉLIBÉRATION N°02

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 – résidence autonomie Elsa Triolet

Il est proposé aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le **BUDGET PRIMITIF 2024 de la résidence autonomie Elsa Triolet.**

Section de fonctionnement :

Total Dépenses 515 000,00 €

Total Recettes 515 000,00 €

Section d'investissement :

Total Dépenses 12 000,00 €

Total Recettes 12 000,00 €

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve le budget primitif 2024 de la résidence autonomie Elsa Triolet ;
- charge le Président de son application.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

